Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

**Band:** 38 (1899)

Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Table des matières

## du tome XXXVIII du Bulletin des lois.

(Année 1899.)

I. Lois et ordonnances cantonales 1— II. Lois et ordonnances fédérales, annexe . 1—4	
I. Lois et ordonnances cantonales	3.
Règlement de l'école d'élèves sages-femmes, 11 janvier	
1899	1
Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concer-	
nant la surveillance des chaudières à vapeur,	
1 <sup>er</sup> février 1899	8
Règlement concernant le ramonage des cheminées,	
23 février 1899	11
Tarif des ramoneurs, 23 février 1899	20
Arrêlê du Conseil-exécutif concernant les installations	
qui servent à la production ou à l'utilisation	
de forces électriques, 7 mars 1899	23
Décret conférant la qualité de personne morale à la	
"Fondation de la famille Kolb", 17 mars 1899	26
Ordonnance concernant les loteries, 26 avril 1899	27
Règlement du Conseil-exécutif, 27 avril 1899 .	<b>2</b> 9
Ordonnance concernant le tarif des honoraires des	
sages-femmes, 29 avril 1899	36

Décret modifiant l'organisation judiciaire et adminis-	age
trative du district de Berne, 18 mai 1899 .	36
Décret conférant la qualité de personne morale à	
l'hôpital Fenninger, à Laufon, 19 mai 1899.	48
Décret conférant la qualité de personne morale à	
la Fondation Arn, 19 mai 1899	44
Règlement concernant les attributions des fonction-	
naires chargés de l'administration de la justice	
	4.5
,	41
Ordonnance ayant pour objet de placer l'Allmend-	
graben, à Ringgenberg, sous la surveillance	
de l'Etat, 12 juillet 1899	49
Reglement des cours agricoles d'hiver de la Rütti,	
près de Zollikofen, 16 août 1899	50
Circulaire de la Direction de la police aux préfets	
concernant les papiers de légitimation des	~ ^
Danois, 29 août 1899	53
Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets et aux	
fabricants et entrepreneurs soumis à la loi	
•	
sur la responsabilité civile concernant l'obliga-	
tion de déclarer les accidents, 7 octobre 1899	55
Loi concernant les votations populaires et les élections	
publiques, 29 octobre 1899	<b>5</b> 9
	00
Loi concernant la contribution de l'Etat aux dépenses	
des hôpitaux publics, 29 octobre 1899	63
Décret concernant la réunion des communes munici-	
pales de Vigneules et de Bienne, 20 novembre	
1000	67
1899	67
Décret détachant la commune municipale et paroisse	
de Trubschachen de l'arrondissement d'état civil	
de Languau 20 novembre 1899	69

Décret concernant l'organisation de sections de classe
dans les écoles primaires, 21 novembre 1899 71
Décret conférant la qualité de personne morale à
l'asile des vieillards du district de Courtelary, 22 novembre 1899
Ordonnance concernant l'organisation et l'administration du corps de la police cantonale, 20 décembre 1899
Ordonnance concernant le contrôle des départs et arrivées des hommes astreints au service mili-
taire, 21 décembre 1899 81
Règlement concernant les dépôts de titres de l'emprunt $3^{1}/_{2}^{0}/_{0}$ de l'Etat de Berne de 1899, 26 décembre
1899
Errata
II. Lois et ordonnances fédérales.
Lois et ordonnances fédérales Annexe Sommaire et table alphabétique des matières 473—488

# Table alphabétique des matières du tome XXXVIII du Bulletin des lois.

(Année 1899.)

### Lois et ordonnances cantonales.

<b>A.</b>	_
Accidents. Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets	Pages
et aux fabricants et entrepreneurs soumis à la	
loi sur la responsabilité civile concernant	
l'obligation de déclarer les —	<b>55</b>
Allmendgraben, à Ringgenberg. Ordonnance ayant pour objet de placer l' sous la surveillance	
de l'Etat	<b>4</b> 9
Asile des vieillards du district de Courtelary. Décret conférant la qualité de personne morale	
à l'—	<b>7</b> 3
<b>B.</b>	
Berne. V. Organisation judiciaire, etc.	
V. Fonctionnaires, etc.	
Bienne. Décret concernant la réunion des communes	
municipales de Vigneules et de —	67
Chaudières à vapeur. Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concernant la surveillance des	8
wan prototo concornant ia bar comance des	J

### VIII

Y	Pages
Conseil-executif. Règlement du —	<b>29</b>
Contribution de l'Etat aux dépenses des hôpitaux	
publics. Loi concernant la —	63
Cours agricoles d'hiver. Règlement des — de la Rütti, près de Zollikofen	50
Courtelary. V. Asile des vieillards, etc.	
*	
<b>D.</b>	
Danois. Circulaire de la Direction de la police aux préfets concernant les papiers de légitimation	
$\mathrm{des} \ - \ . \qquad .$	53
Départs et arrivées des hommes astreints au service militaire. Ordonnance concernant le	
contrôle des —	81
controle des —	01
<b>E.</b>	
Ecole d'élèves sages-femmes. V. Sages-femmes.	
Ecoles primaires. V. Sections de classe.	
Elections publiques. V. Votations populaires.	
Emprunt $3^{1/2}$ $0/0$ de l'Etat de Berne de 1899.	
Règlement concernant les dépôts de titres	
de l'—	84
<b>F.</b>	
Fonctionnaires charges de l'administration de la	
justice dans le district de Berne. Règlement	
concernant les attributions des —	<b>45</b>
Fondation de la famille Kolb. Décret conférant la	0.0
qualité de personne morale à la	26

Fondation Arn. Décret conférant la qualité de per-	Pages
sonne morale à la —	44
Forces électriques. V. Installations, etc.	
н.	
Honoraires. V. Sages-femmes.	
Hôpital Fenninger, à Laufon. Décret conférant la qualité de personne morale à l'—	
Hôpitaux publics. V. Contribution de l'Etat.	
Ι.	
Installations qui servent à la production ou à l'utilisation de forces électriques. Arrêté du Conseil-exécutif concernant les —	23
<b>L.</b>	
Langnau. V. Trubschachen.	
Loteries. Ordonnance concernant les —	27
0.	
Organisation judiciaire et administrative du district de Berne. Décret modifiant l'—	
Р.	
Police cantonale. Ordonnance concernant l'organisation et l'administration du corps de la — .	74
R.	
Ramonage des cheminées. Règlement concernant	
le —	
Ramoneurs Tarif des -	20

Responsabilité civile. V. Accidents.	Pages
Rütti. V. Cours agricoles d'hiver, etc.	
<b>S.</b>	
Sages-femmes. Règlement de l'école d'élèves —	1
Ordonnance concernant le tarif des honoraires des —	36
Sections de classe. Décret concernant l'organisation de $-$ dans les écoles primaires	71
Service militaire. V. Départs et arrivées, etc.	
<b>T.</b>	
Trubschachen. Décret détachant la commune municipale et paroisse de — de l'arrondissement d'état civil de Langnau	69
<b>v.</b>	
Votations populaires et élections publiques. Loi concernant les —	59
Vigneules. V. Bienne.	

